



Commune de Seloncourt

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Planche 1 - Nord-ouest de la commune



28/01/2014	Approbation du PLU
04/10/2016	Modification n°1
12/06/2018	Modification n°2
16/12/2020	Modification n°3
12/04/2022	Modification n°4
09/04/2024	Révision Allégée n°1

Vu pour être annexé à la délibération du 09/04/2024 Le Maire, Visa sous-préfecture

1 / 2000

Agence de développement et d'urbanisme
 Pays de Montbéliard
 Fond cadastral mis à jour en 2023
 Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés
 Origine PMA - Droits réservés
 Edition 14/03/2024

LEGENDE

- Limite de zones
- Zones urbaines**
 - UA** Zone urbaine de bâti dense
 - UB** Zone urbaine périphérique du centre ancien à densité modérée et avec une diversité fonctionnelle. Elle comprend le secteur UBn (où un indice de pollution est à prendre en compte)
 - UC** Zone urbaine de faible densité, principalement affectée à l'habitation
 - UE** Zone urbaine dédiée aux équipements collectifs
 - UY** Zone urbaine affectée aux activités économiques
- Zones à urbaniser**
 - 1AU** Zone à urbaniser à vocation d'habitat correspondant aux OAP. Elle comprend les secteurs 1AUB et 1AUC qui renvoient aux dispositions réglementaires des zones UB et UC.
- Zones agricoles et naturelles**
 - A** Zone agricole
 - AP** Sous secteur agricole présentant un intérêt paysager fort
 - Zone naturelle et forestière. Elle comprend les secteurs :
 - NH (hameaux à développement limité)
 - NP (terrains de sport)
- Informations complémentaires**
 - ▨ Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (art. L151-6 à 7 du code de l'urbanisme)
 - ▨ Espace boisé classé (art. L113-1 à 7 du code de l'urbanisme)
 - Arbre à protéger (art. L151-23 du code de l'urbanisme)
- Risques environnementaux (art. R151-34 1° du code de l'urbanisme)**
 - Marnes en pentes - Aléa faible
 - Marnes en pentes - Aléa moyen
 - Marnes en pentes - Aléa fort et très fort
 - ▨ Eboulements
 - Indices karstiques
 - Abri-grotte
 - Falaise
 - Plan de Prévention du Risque Inondation de la rivière Le Gland (PPRI approuvé par arrêté préfectoral le 5 octobre 2018)
- Autres informations**
 - Cours d'eau
 - Emplacements réservés (art. L151-41 1° à 6° du code de l'urbanisme)

N°PR	Nature de l'opération	Bénéficiaire de la réservation
1	Création d'une voie piétonne sous la rue des Vigettes - 6 mètres	Ville de Seloncourt
2	Création d'une voie piétonne desservant le secteur de l'OAP "centre-ville-terrains de sport" et aménagement paysager - 6 mètres	Ville de Seloncourt
3	Élargissement de la rue de Bionnet (en partie) - plateforme de 10 mètres	Ville de Seloncourt
4	Création d'une voie de descente de la zone 1AUB (rue du Général Leclerc) - plateforme de 8 mètres	Ville de Seloncourt
5	Création d'une zone de voie desservant la zone 1AUB (rue de Général Leclerc) - plateforme de 8 mètres	Ville de Seloncourt
6	Création d'une voie de descente de la zone 1AUB dans le prolongement de la rue des Bois - plateforme de 8 mètres	Ville de Seloncourt
7	Création d'une voie piétonne d'accès de la zone 1AUC depuis la rue Neure - 4 mètres	Ville de Seloncourt
8	Élargissement de la rue de Vandercourt - plateforme de 10 mètres	Ville de Seloncourt
9	Création d'une voie piétonne depuis la rue de Daulé - 3 mètres	Ville de Seloncourt

